



EMPLOI

Être ascensoriste : un secteur qui recrute

Le secteur des ascensoristes et des élévatoristes incarne une palette de métiers pérennes non délocalisables. Un secteur d'activité qui recrute et s'engage dans la formation des jeunes.

Les Affiches d'Alsace et de Lorraine ont consacré l'an passé un dossier à ce métier qui sort de l'ordinaire, celui d'ascensoriste (N°61/62 des 2/5 août 2022). Le délégué général de la profession avait mis l'accent sur l'engagement de ce secteur d'activité pour former des jeunes, développer la communication sur ce travail qui demande de la technicité, et surtout un domaine qui recrute. Ascensoriste est un métier sous tension. Ce samedi 11 mars une journée Portes ouvertes est organisée au Lycée Alfred Mézières de Longwy qui propose la formation « mention complémentaire technicien ascensoriste » ainsi que la toute nouvelle option du BTS Maintenance des systèmes, intitulée « maintenance des ascenseurs et élévateurs », disponibles à la prochaine rentrée en apprentissage.

L'engagement de la fédération

Ascensoriste est un métier d'avenir, porteur de sens et comprenant des passerelles vers le management, le commerce, la technique ou le numérique. Nourrir le vivier des ascensoristes et élévatoristes est un prérequis pour que la profession continue à entretenir et rénover ces équipements essentiels à la vie sociale et économique des citoyens.

C'est pourquoi la fédération s'engage aux côtés de l'Éducation nationale et des acteurs de l'insertion professionnelle pour la promotion des métiers. Les actions du secteur se concrétisent à travers des événements, des rencontres avec des jeunes, des salariés, mais aussi auprès des structures de formation.

La profession poursuit sa dynamique de recrutement avec l'embauche de près d'un millier de technicien(ne)s par an et un intérêt particulier pour les titulaires d'un titre professionnel (proposé dans deux CFA en France), d'une mention complémentaire technicien(ne) Ascensoriste ou de la nouvelle option du BTS Maintenance des systèmes, dédiée à la maintenance des ascenseurs et des élévateurs, proposés dans au moins un des 17 lycées professionnels.

Un secteur dynamique dans tout le pays

Pourquoi cette activité est-elle en pleine expansion ? La réponse est évidente : la maintenance et l'entretien du parc des ascenseurs, qui est indispensable au bon fonctionnement de cet outil de transport vertical. Le secteur est surtout en progression en Île de France, mais c'est aussi le cas dans le reste du pays, notamment dans les principales zones urbaines. Aujourd'hui le parc compte 630 000 appareils en service pour 100 millions de trajets par jour en France. Le ou la technicienne ascensoriste installe, contrôle, entretient et dépanne, l'ensemble des solutions de mobilité verticale existant dans le parc : ascenseur, monte-charge, escalier

mécanique, trottoir roulant, siège monte-escalier, plateforme verticale. Ses terrains d'intervention sont multiples : immeubles d'habitation, bureaux, hôtels, hôpitaux, centres commerciaux, gares... C'est un métier avec de réelles perspectives de carrière, à la fois technique et de proximité, au service du bien-vivre ensemble et du maintien à domicile.

Les formations sont accessibles pour les bacheliers des filières technologique et professionnelle ayant une dominante sur la mécanique, l'électromécanique, l'automatique, l'électronique et l'électrotechnique.

Un site dédié au métier

La profession bouge tous azimuts et dans le bon sens. Elle vient de mettre à jour son site être ascensoriste (www.etreascensoriste.fr) dont la nouvelle version est en ligne depuis quelques jours.

Celle-ci a pour objectifs de promouvoir et de valoriser les métiers de l'ascenseur en fédérant professionnels, établissements scolaires et étudiants sur une même interface, avec :

- Des podcasts audio/vidéo, pour écouter, voir, s'inspirer
- Des fiches métiers et une infographie pour s'orienter
- Des points de contacts directs avec une carte de géolocalisation inédite pour s'engager
- Des témoignages pour être efficace dans son parcours d'information en tant que candidat(e) ou élève
- Avec une nouvelle carte de France des établissements et des formations pour être ascensoriste.

Ultime rappel, la Fédération des ascenseurs a été créée il y a plus de 100 ans. Elle représente l'ensemble de la profession : entreprises intégrées, exploitants maintenance, équipementiers ou prestataires de services et supports, y compris depuis 2016 les professionnels des appareils élévateurs. Ce sont donc l'ensemble des solutions de mobilité verticale qui y sont représentées, à travers TPE, PME et groupes. Les 180 entreprises aujourd'hui adhérentes de la fédération représentent près de 90% de l'activité économique du secteur et environ 20 000 salariés.

Bernard KRATZ